Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200082857-20251219-195_12_2025-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2025

Convocation du 12 décembre 2025

Le dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la mairie de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Aline LE ROY
- **Absents représentés** : Patrick SOLO donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Alain TREPARD donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Rozenn JOUAN donne pouvoir à Aline LE ROY
- **Absents :** Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST
- **Secrétaire de Séance** : Monique LORANT

195. FINANCES / PATRIMOINE : PETITES CITES DE CARACTERE – PROJETS PATRIMONIAUX – AIDES AUX PARTICULIERS – SUBVENTION COMMUNALE

Présentation : la commune de Châtelaudren-Plouagat, Petites Cités de Caractère de Bretagne, est engagée dans une politique de protection, de restauration et de valorisation des patrimoines qui la constituent.
Par délibération du 3 mars 2023, le Conseil municipal a adopté la mise en œuvre d'un dispositif de soutien financier par la commune à hauteur de 5% plafonné à 2 000 €uros par dossier, avec un plafond annuel de 8000€.
Dans ce cadre un dossier a été déposé par Mr Jérôme Le Glatin pour un changement des menuiseries de sa maison d'habitation située 53 rue Pasteur à Châtelaudren-Plouagat

L'accord communal d'attribution d'une subvention, dans les conditions précisées ci-dessus, est une pièce indispensable à l'instruction de ces dossiers par le Conseil Régional.

Il est proposé d'accorder une subvention de 1973,40 € à Mr Jérôme Le Glatin, correspondant à 5 % du montant des travaux de changement des menuiseries de sa maison d'habitation, le montant total de ces travaux s'élevant à 39 467,97 €.

Décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde, à l'unanimité (1 abstention : J.M. Le Pillouer), une subvention de 1973.40 € à Mr Jérôme Le Glatin pour le changement des menuiseries de sa maison d'habitation située 53 rue Pasteur à Châtelaudren-Plouagat.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

Le 19 décembre 2025

La Secrétaire,
Monique LORANT

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ★ CÔTES D'ARMOR ★

Le Maire,
Olivier BOISSIERE